



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 0001, Vol.2 - Juin 2024

Revue LES TISONS



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Éditions *Cerfed*

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION/POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUARTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie,**

Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis

BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutié SANGARÉ,

Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépín HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou

(Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).



**L'éthique de la discussion de Jürgen Habermas :
une alternative à la violence en milieu
universitaire ivoirien**

*Ethics of Discussion of Jürgen Habermas: a violence's
alternative in Ivory Coast university area*

NIANGORAN Adjo Apolline & SORO Torna

Département de Philosophie
Université Felix Houphouët-Boigny
niangoranapoline@yahoo.com
tornasoro@yahoo.ca

Pour citer cet article

NIANGORAN Adjo Apolline, SORO Torna, 2024, « L'éthique de la discussion de Jürgen Habermas : une alternative à la violence en milieu universitaire ivoirien », *Revue LES TISONS*, N° 0001, Vol.2, Juin, p. 783-803.

Résumé: Cet article traite de la question de la violence en milieu universitaire, précisément en Côte d'Ivoire. À travers une méthode critico-analytique, cette étude a révélé que la violence dans les espaces universitaires ivoiriens procède du mécontentement des étudiants qui ne sont pas satisfaits des réponses données à leurs revendications. La violence, consécutive à la révolte contre l'autorité publique, se présente alors comme une expression des conditions de vie difficiles des étudiants. Par ailleurs, la récurrence de la violence a fini par octroyer un certain pouvoir aux organisations syndicales estudiantines et fragilise le système de formation universitaire de la Côte d'Ivoire. L'étude débouche sur la nécessité de trouver une alternative à la violence dans l'université ivoirienne. Pour cela, elle montre que l'éthique habermassienne de la discussion est un référent idéal et adéquat. Cette éthique permet de rétablir la confiance et la discussion entre les protagonistes en conflit, en l'occurrence les syndicats d'étudiants et les autorités publiques. Par la suite, l'éthique de la discussion permet d'établir un cadre de concertation permanent et d'assurer une alternative durable à la violence.

Mots-clés : Violence, Éthique de la discussion, Étudiants, Milieu universitaire, Syndicats estudiantins.

Abstract : *This article deals with the issue of violence in a university environment, specifically in Ivory Coast. Through a critical-analytical method, this study revealed that violence in Ivorian university spaces stems from the discontent of students who are not satisfied with the responses given to their demands. The violence, following the revolt against public authority, then presents itself as an expression of the difficult living conditions of the students. Furthermore, the recurrence of violence has ended up granting a certain power to student union organizations and weakens the university training system in Côte d'Ivoire. The study leads to the need to find an alternative to violence in Ivorian universities. For this, it shows that the Habermasian ethics of discussion is an ideal and adequate referent. This ethics helps reestablish trust and discussion between the protagonists in conflict, in this case student unions and public authorities. Subsequently, the ethics of discussion makes it possible to establish a permanent framework for consultation and to ensure a lasting alternative to violence.*

Keywords: *Violence, Ethics of discussion, Students, Academia, Student unions.*

Introduction

Le spectacle de la violence en milieu universitaire resurgit avec une acuité. Il est essentiel de porter une réflexion critique sur ce phénomène. Réfléchir sur le phénomène de la violence, en milieu universitaire ivoirien en particulier, c'est donner une plus grande profondeur de champ à l'analyse des phénomènes inhérents à la vie en société. La violence, en tant qu'une réalité advenant bien souvent de façon spontanée, met l'homme dans l'incapacité de l'appréhender dans tous les contours ou de se l'approprier complètement. En effet, l'une des caractéristiques de la violence est son caractère imprévisible¹²⁰.

La violence en général, mais de façon particulière en milieu étudiantin, est déterminée par une expression temporelle aléatoire, laquelle ne peut être souvent prévue, ni anticipée ni maîtrisée. Or, ce qui ne peut se prévoir, ne peut non plus s'expliquer entièrement. La violence s'apparente ainsi à l'expression des états d'âme ou du mécontentement d'un individu ou groupe d'individus. C'est pourquoi, E. Ganty (1997, p. 164) relève que « la violence est comprise dans son principe, comme l'affirmation unilatérale et exclusive de l'individualité de l'individu ». Autrement dit, la partie initiative de la violence seule peut décider du moment de sa manifestation de celle-ci.

Dans le contexte universitaire en Côte d'Ivoire, les étudiants, insatisfaits de leurs conditions de vie, utilisent la violence pour exprimer leur amertume, leur désarroi ou leur souffrance. Quelles sont les raisons présidant l'usage de la violence en milieu universitaire ? Qu'est-ce qui pourrait aider à exorciser le milieu universitaire ivoirien de la violence ? L'éthique de la discussion ne pourrait-elle pas y jouer un rôle de première classe ?

Ces interrogations sont examinées à travers une approche critico-analytique. Cette analyse vise à montrer que l'éthique de la discussion est un moyen incontournable de communication dans le

¹²⁰ Il faut noter que dans certaines circonstances, à travers une analyse attentive du corps social, l'on peut percevoir des signes avant-coureurs de la violence. C'est d'ailleurs ce qui permet, par moment, de prendre des dispositions pour se protéger contre les conséquences de la violence ou les atténuer.

règlement de la violence en milieu universitaire, du fait de sa capacité à créer les conditions d'écoute et de discussion. Pour ce faire, elle se structure en trois principaux moments. D'abord, cette contribution commence par mettre en évidence que la colère et le mécontentement sont les figures essentielles de la violence. Ensuite, elle fait ressortir que la révolte et le pouvoir sont une manifestation de la violence. Enfin, elle montre que l'éthique de la discussion est le vecteur médian de communication pour sortir de la violence en milieu universitaire.

1. La colère et le mécontentement comme facteurs d'alimentation de la violence

La violence en milieux universitaires ivoiriens a été, depuis les années 1990, les voies et voix d'expressions des mouvements syndicaux étudiantins, comme cela est perceptible dans bien d'espaces académiques d'Afrique subsaharienne (F. A. Vanga, 2009, p. 99 ; É. Debarbieux, 2009, p. 233). Les figures de base de déclenchement de la violence dans ces milieux sont la colère et le mécontentement.

1.1. La colère, une source nourricière de la violence

La colère se présente comme l'une des raisons de base du recours des étudiants à la violence pour exprimer leur mécontentement. Elle prend ses sources dans un ensemble de déficits, notamment le manque d'infrastructures, en l'occurrence de salles de travaux dirigés et pratiques, de bibliothèques, d'Internet, etc. Face à ces principaux facteurs qui attisent la violence en milieu universitaire en Côte d'Ivoire, il est difficile d'espérer une stabilité durable dans des conditions difficiles de vie des étudiants. Cette situation plonge l'université ivoirienne dans une sorte de crise permanente, du fait de la récurrence des problèmes quasi insolubles que côtoient constamment les étudiants dont « l'existence quotidienne rime avec la misère » (B. Makosso, 2006, p. 70).

Cette crise de l'université perdure, car les problèmes sont loin d'avoir des solutions. L'une des implications de cette réalité est que l'on y remarque des désordres en permanence, lesquelles instaurent de nouveaux ordres difficilement renversables. Loin d'être

ponctuelle ou occasionnelle, « la violence se propage en milieu universitaire ivoirien » (I. Diarassouba, 2017, p. 385). La sève nourricière de cette expansion de la violence est une coïncidence entre l'incivisme et la montée d'un sentiment d'insécurité lié à la désorganisation du milieu universitaire et un désordre structurel.

Cette désorganisation de la structure universitaire, portée par la violence estudiantine, tend, *in fine*, à instaurer un autre ordre qui, bien que n'assurant pas à l'ensemble des étudiants un mieux-être, garantit aux meneurs de la violence des avantages subséquentes dans le système universitaire. C'est pourquoi, à observer le système universitaire et le rôle des syndicats estudiantins, l'instauration de nouveaux ordres semble être la finalité de la violence estudiantine qui engendre le désordre.

Comme indiqué plus haut, la violence en milieu universitaire est essentiellement liée à l'insatisfaction des besoins des étudiants. Ceux-ci, face à une absence ou un déficit de commodités – insuffisance et vieillissement des infrastructures, conditions de vie difficiles, etc. – se sentent frustrés, et cela attise leur colère. Cette colère conduit à des revendications se traduisant, en l'absence d'écoute adéquate, par la violence. À travers ces revendications, les étudiants entendent redonner un sens et une dignité à leur existence. Cette démarche est une extériorisation des émotions internes accumulées par les individus.

En effet, la colère se perçoit comme une émotion humaine intense et souvent désagréable caractérisée par un sentiment d'hostilité, d'irritabilité ou de frustration qui peut atteindre un sujet humain. Elle peut être déclenchée par diverses situations, telles que des injustices perçues, des insultes, des provocations, des frustrations, ou même des sentiments de peur ou d'impuissance. La colère peut se manifester de différentes façons, allant de sentiments intenses à des réactions physiques telles que l'accélération du rythme cardiaque, la transpiration, la tension musculaire, et parfois des comportements agressifs ou violents. La colère est ainsi un sentiment de base se manifestant par un mécontentement, une exaspération. On pourrait dire que la colère est perçue comme annonciatrice de la violence physique ou verbale ou tout le moins

de la perte de contrôle. C'est justement dans un état semblable que se retrouvent les étudiants, lorsqu'ils sont sous l'effet de la colère. De ce fait, la colère laisse pointer à l'horizon l'attaque, l'agression, la violence. Celle qui s'empare de l'étudiant, le laisse seul face à la violence qui finit avec un effet remarquable de visibilité. Autrement dit, l'étudiant

usant de la violence cherche en fait à changer et à modifier la réalité ou le cours des choses à son avantage. Il impose ainsi une sorte de diktat, de domination qui soumet autrui à sa volonté pour mieux lui retirer son droit, son bien et/ou lui contester une émotion, une vision (G. B. C. Koné, 2017, p. 20).

Cette volonté de domination se retrouve dans la violence estudiantine de l'espace ivoirien par la volonté d'instaurer un ordre qui fonctionne selon leurs rythmes et injonctions.

Par ailleurs, la colère n'est rien d'autre qu'une manifestation de l'injustice sociale. J. Habermas (1996, p. 226) s'inscrit dans cette perspective, lorsqu'il présente la colère comme une « expérience existante d'injustice sociale de s'exprimer ». Dans le cas de la Côte d'Ivoire, le constat indique que l'avènement du multipartisme, dans les années 1990, a favorisé la création de nombreux syndicats dont la FESCI (Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte-d'Ivoire). Cette fédération coïncide, en effet, « depuis sa création en mille neuf cent quatre-vingt-dix, avec l'instauration du multipartisme politique en Côte-d'Ivoire » (L. F. Doh, 2007, p. 75). Cette période est caractérisée par un débat et une lutte, par moment violente, pour les libertés politiques et l'élimination des injustices sociales. Il y a une sorte de transposition de la situation sociopolitique nationale à l'espace universitaire ivoirien.

Dans ce contexte, la colère des étudiants vise à changer leurs conditions de vie. C'est pourquoi, Sitting, meeting, marche, boycott des cours, grève et violences sont employés par les étudiants comme des moyens pour atteindre leurs buts. Ainsi, la violence est et démesure chaos, puisqu'au centre du concept se trouve l'idée de déchainement/enchaînement. En d'autres termes, la colère des étudiants débouche sur un tour de passe-passe entre mouvements estudiantins et pouvoirs publics qui entendent

maintenir l'ordre renversé par les premiers. La violence émanant de cette colère est portée à la fois contre les étudiants (jugés non engagés ou non-alignés) et la force publique. La colère débouche alors sur une transgression/agression et une désorganisation du système, par le biais de la violence résultante radicale. Ainsi, comme le dit H. Arendt (1989, p. 106), la violence est « l'intrusion de l'inattendue sous sa forme radicale ».

Expression de la colère, elle est mise en exergue de la force. C'est certainement pour cette raison que Y. Michaud (1986, p. 4) estime que la violence est une forme d'expression de la vie, c'est-à-dire de « la force en action, la ressource d'un corps pour exercer la force (...) donc la puissance, la valeur, la force vitale ». Elle est, de ce point de vue, pour les étudiants en colère un moyen de se faire entendre par l'emploi de la force. H. Arendt (1972, p. 173) soutient, d'ailleurs, que la violence est parfois « l'unique façon de rééquilibrer les plateaux de de la justice ».

Il ressort que l'université, ivoirienne en particulier, qui est un lieu d'encadrement social et de recherche est devenue un lieu en proie à la violence, un champ de bataille, de contestations, de revendications violentes. Elle est le théâtre d'une violence continue, d'une errance chaotique et d'une crainte répandue. Ce qui émane d'une colère emprunte de revendications devant permettre de changer les conditions de vie des étudiants. H. Arendt (1972, p. 181) le dit : « Comme n'importe quelle action, la pratique de la violence peut changer le monde ». Cette analyse de la colère comme source de la violence dans le milieu universitaire fait apparaître que la violence, bien qu'elle puisse être spontanée, prend forme dans l'être intérieur des individus, des étudiants ici. Mais, cette colère elle-même peut être enracinée dans le mécontentement.

1.2. Le mécontentement, une source de la colère et de la violence

Le mécontentement est un état émotionnel caractérisé par le désagrément, la déception par rapport à une situation, une personne ou un événement. Il peut être engendré par divers facteurs, tels que des attentes non satisfaites, des désaccords, des difficultés personnelles ou professionnelles, ou encore des changements indésirables dans la vie. Le mécontentement, en

milieu étudiant ivoirien, est un état d'insatisfaction dont l'origine est la condition de vie des étudiants. L'insatisfaction de l'étudiant due au manque de commodités conduit à attiser sa colère. La violence résultant de cette insatisfaction est facteur de désespoir et débouche, à l'extrême, sur toutes les formes de déchainements/enchainements de la violence dans les milieux universitaires.

Les causes du mécontentement des étudiants sont diverses et peuvent être résumées à travers la notion d'injustice sociale. Cette injustice sociale, en milieu universitaire, est saisie dans la dégradation de la qualité des formations universitaires principalement du fait des effectifs pléthoriques dans les salles de cours, des paiements très tardifs des bourses d'étude nationales, le déficit qualitatif et quantitatif des infrastructures académiques de base.

Tous ces facteurs de mécontentement des étudiants ont fini par donner aux syndicats le sentiment que la violence est le moyen, par excellence, d'expression de leur mécontentement et de leur colère. Ainsi, les syndicats étudiants tels que la FESCI, le CEECI, l'AGEECI, etc., ont dans leurs missions de défendre le bien-être des étudiants, pour obtenir une amélioration de leurs conditions de formation. Ils se présentent ainsi comme des masses. Car, ils sont des groupes humains dont les liens internes ne s'expriment plus, en raison de sa densité ou de son importance, par les relations interindividuelles mais se fondent sur une médiation institutionnelle (autorité de fait, institution ou charismatique) bien que cette médiation soit quasi absente dans le contexte universitaire ivoirien.

En tant que tels, les syndicats d'étudiants font de la conduite violente une expression collective des ressentis intérieurs des individualités et de protestation sociale face à la condition étudiante. En protestant contre les conditions de vie, le recours à la violence est, pour l'étudiant, une tentative d'expression de son désarroi. La violence sur les campus est l'un des avatars du déficit de communication entre étudiants et autorités administratives, ce qui traduit les difficultés d'une université en crise. Les syndicats,

tels que la FESCI, le CEECI, l'AGEECI, usent de plusieurs moyens pour manifester leur mécontentement, notamment les « grèves, settings, marches, etc. » (I. Diarassouba, 2017, p. 385).

Mais, le plus usité est la grève, le plus souvent ponctuée par des violences tantôt orientées envers les autorités administratives, le corps enseignant, tantôt envers les étudiants eux-mêmes, pourvu qu'il y ait un sentiment de non soumission aux ordres syndicaux. Pour P. Bourdieu (1984, p. 259), la « grève est un instrument de violence réelle qui a des effets symboliques par l'intermédiaire de la manifestation, de l'affirmation de la cohésion du groupe, de la rupture collective avec l'ordre ordinaire qu'elle produit ». Dans cette optique, la grève estudiantine est un moyen d'action qui permet d'exprimer le mécontentement par la dénonciation des tares du monde universitaire, surtout des conditions peu propices à l'apprentissage. Elle exprime un refus inconditionnel et un mécontentement face aux inacceptables conditions de vie en milieu universitaire.

La grève participe, tout au moins sur la forme, à la création d'un nouveau type d'unité estudiantine, indifférente aux stratifications étatiques et résultant de trajets subjectifs apparemment disparates, dessinant ainsi peu à peu une représentation en mosaïque unifiée de l'étudiant. Les étudiants qui utilisent la violence espèrent à travers la grève un changement dans les causes de leur mécontentement. J.-M. Ela (1982, p. 73) relève ceci : « Ce qui est décisif dans la pensée et l'action, ce n'est pas la violence qui accompagne le combat pour la libération, c'est le combat lui-même et sa nécessité ». La nécessité ici en contexte universitaire ivoirien, c'est l'existence de multiple facteur de mécontentement et de colère qu'il convient d'éliminer par des actions successives.

L'Université, au lieu d'éclairer et d'apporter le savoir, est devenue un champ de bataille et non le lieu de la connaissance, de la construction de l'élite. Comme le note L. D. Fié (2007, p. 71), « l'université qui est le lieu de formation de l'élite s'est transformé en un champ de bataille où la violence chaotique est devenue le quotidien des étudiants. (...) partout sur les campus, c'est le règne de la force ». Elle n'est plus le lieu d'acquisition des connaissances

nécessaires pour l'humanité, mais un lieu où la violence séjourne. Cette violence est fournie par, d'un côté, les actions de révolte syndicales et, d'un autre, par l'exercice d'un certain pouvoir.

2. Révolte et pouvoir comme manifestations de la violence

La violence en milieu universitaire ivoirien est visible à travers les révoltes estudiantines, puis la quête et l'exercice d'un certain pouvoir sur l'Université.

2.1. La révolte, une expression du vécu

L'université ivoirienne a connu depuis l'avènement du multipartisme (1990) de nombreuses révoltes où les étudiants ont joué « un rôle essentiel » (I. Diarassouba, 2017, p. 386). Les syndicats estudiantins, en particulier la FESCI, annoncent et dénoncent les problèmes rencontrés par l'université et l'école ivoiriennes. L'expression « révolter » vient du latin *revolvere* qui veut dire « tourner ou rouler en arrière ». En milieu universitaire ivoirien, l'attitude des étudiants traduit le sens étymologique du mot révolter, en ce sens qu'ils semblent s'être retourner contre les autorités publiques et le système éducatif. Ils font face à l'État qu'ils considèrent comme le nœud de leurs problèmes. En effet, s'estimant abandonnés, les étudiants se révoltent, provoquent des échauffourées avec les forces de l'ordre déployés et sont à l'origine de multiples actes de vandalisme.

Les actes engagés par les mouvements syndicaux d'étudiants ne sont pas toujours accompagnés de raison. Cela donne ainsi raison à A. Camus (1951, p. 21) qui pense que

La révolte naît du spectacle de la déraison, devant une condition injuste et incompréhensible. Mais son élan aveugle revendique l'ordre au milieu du chaos et l'unité au cœur même de ce qui fuit et disparaît. [...] Son souci est de transformer. Mais transformer c'est agir.

Ce mouvement populaire qu'est la révolte peut se développer et se répandre de façon spontanée, puisqu'il est déterminé par une situation de misère et de souffrance insoutenable. Car, la révolte n'a pas un programme sociopolitique précis ; un appel à la mobilisation

suffit. La réponse à cet appel indique qu'un éveil de conscience s'empare des étudiants et les conduit à au refus de l'injustice existant. Ainsi, la révolte en milieu universitaire ivoirien procède du mécontentement et de la colère engendrés par l'insatisfaction des étudiants. Cette révolte est nourrie par « le déchirement, en l'individu, entre ce qu'il est et vaut pour la société et ce qu'il est et vaut pour lui-même » (A. Camus, 1951, p. 94).

L'absence de perspectives heureuses face à la situation précaire de l'étudiant le révolte et le met spontanément en action contre le système administratif. La révolte se présente, de ce fait, pour l'étudiant comme forme spontanée d'expression violente de son désaccord avec les conditions de préparation de son avenir. Elle apparaît alors comme un mouvement de la vie. C'est aussi ce que A. Camus (1951, p. 41) appelle « le mouvement par lequel un homme se dresse contre sa condition et la création tout entière ».

En milieu étudiant ivoirien, la révolte fait partie de l'existence de l'étudiant, de sa condition. Selon A. Camus, elle est inhérente à la vie de l'être humain. Car, pour lui « l'histoire d'aujourd'hui, par ses contestations, nous force à dire que la révolte est l'une des conditions essentielles de l'homme. Elle est notre réalité historique. A moins de fuir la réalité, il nous faut trouver en elle nos valeurs » (A. Camus, 1951, p. 37).

En conséquence, la révolte est pensée comme relevant du quotidien existentiel, mais aussi du désespoir causé par l'aggravation des conditions de vie. Par la révolte, l'étudiant pense sortir de la souffrance et transformer sa condition de formation. La transformation nécessite certes la remise en cause de la situation existante, mais cela requiert une certaine solidarité. La solidarité en révolte est en fait la première valeur pour réussir une transformation. L'engagement solidaire de l'étudiant constitue l'élément préalable pour que sa révolte puisse servir la défense de son honneur, sa dignité et son bonheur.

Même si la violence n'est pas raisonnable chez l'étudiant, elle n'en est pas pour autant dénuée de sens. Elle donne à penser et à comprendre la déraison. Plus exactement, comprendre l'attitude violente de l'étudiant, c'est reconnaître dans sa déraison même un «

symptôme de la recherche d'un sens » (G. Kirscher, 1992, p. 144). En effet, l'analyse de cette attitude montre que la violence ne se nourrit pas d'une insatisfaction déterminée, mais du refus constant de l'étudiant de voir son individualité (marquée par les souffrances, les luttes, et les violences) simplement sublimée et rationalisée.

2.2. Le pouvoir, une fin masquée de la violence

Le pouvoir est un phénomène social qui opère sur des sujets libres. Exercer un pouvoir veut dire être capable de manière différente d'impacter, d'utiliser, de déterminer, d'occuper l'espace des raisons. Cet exercice se rattache indissociablement une certaine forme de violence. C'est pourquoi A. Karamoko (2021, p. 25) indique que :

Le pouvoir et la violence dans la société sont comme l'avert et le revers d'une monnaie, indissociables, intimement liés. On ne peut concevoir l'un sans l'autre, c'est-à-dire là où il y a un pouvoir qui se crée ou se conserve, s'installe la violence ; et la violence est le même et l'autre du pouvoir.

La capacité à exercer une forme de violence peut être omniprésente dans les institutions universitaires, mais elle peut prendre des formes variées et parfois subtiles. Les associations estudiantines, telles que la FESCI, s'approprient une certaine forme de pouvoir dont elles assurent la continuité et se présentent comme des instances qui décident des orientations à prendre par les étudiants, et par moment même les autorités dirigeantes des universités. Ce qui n'a été possible que par l'imposition de la terreur, par la violence déployée en milieu universitaire ivoirien. C'est ce pouvoir qui leur permet d'agir, de soumettre les instances universitaires et dans une certaine mesure se mettre au service des étudiants. En tant que force, il permet aux étudiants d'agir dans son propre intérêt, même le moyen d'action est bien souvent la violence.

Si l'on se réfère au mouvement général mettant la pression sur le pouvoir public, l'unité d'action qui caractérise les mobilisations syndicales estudiantines, traduit que le pouvoir des syndicats d'étudiants est renforcé par l'ensemble du corps estudiantin. Cette caractéristique s'apparente à l'approche définitionnelle de Hannah Arendt. En effet, H. Arendt (1994, p. 135) définit le pouvoir

comme le fait « d'agir de concert et fonde le pouvoir sur le consentement libre et égal de chacun ». Autrement dit, le pouvoir est la capacité d'agir ensemble pour accomplir quelque chose. Il émerge lorsque les étudiants se rassemblent et coopèrent pour réaliser les objectifs communs. Le pouvoir n'est nullement une propriété individuelle, il appartient à un groupe.

Cette caractéristique de groupe, même si elle n'implique en aucun cas une adhésion de l'ensemble des étudiants ni de leur majorité, est ce qui permet à des syndicats estudiantins, comme l'AGEECI, le CEECI et la FESCI, d'avoir un certain pouvoir et maîtrise, sinon une main mise sur l'espace universitaire. Sans pouvoir, aucune action n'est envisageable. De ce fait, le pouvoir permet d'agir pour changer les conditions de vie des étudiants et « de mettre la pression sur les autorités universitaires ». (G. E. Dadi, 2023, p. 135). Ce pouvoir, acquis par la violence, est maintenu et exercé également par la violence. H. Arendt (1972, p. 181) souligne à cet effet que, « comme n'importe quelle action, la pratique de la violence peut changer le monde, mais il est infiniment probable que ce changement nous conduise vers un monde plus violent ». En d'autres termes, le pouvoir tenu par la violence n'est en réalité que la génération et la perpétuation de la violence.

Ainsi qu'il apparaît, la violence dans le milieu universitaire ivoirien a ponctué les révoltes estudiantines faces aux conditions d'étude peu propices. La récurrence de la violence a fini par doter incontestablement les mouvements syndicaux d'étudiants d'un certain pouvoir. Ce pouvoir est entretenu par la violence et engendre plus de violences dans l'espace universitaire. Mais, la réalité indiscutable est que l'on ne peut rien construire de durable dans la violence. C'est pourquoi, il est indéniable d'extirper la violence des milieux universitaires ivoiriens, afin de créer une meilleure ambiance de formation et d'apprentissage. Comment alors sortir de cette spirale de violence à l'université ? La discussion est incontestablement une des meilleures ressources pour conjurer la violence.

3. L'éthique de la discussion comme vecteur de sortie de la violence en milieu universitaire

Éliminer la violence estudiantine du milieu universitaire requiert une véritable communication entre parties prenantes, à savoir étudiants et autorités publiques. Une telle communication ne peut être efficace qu'en passant par les mécanismes de l'éthique habermassienne de la discussion. Cette éthique permet, d'une part, d'instaurer l'écoute entre les parties et, autre part, d'introduire une discussion constructive.

3.1. L'écoute, le préalable d'une communication fructueuse

La présence de la violence sur les campus universitaires ivoiriens laisse entrevoir une absence ou une rupture de la communication. En effet, l'expression du mécontentement ou de la colère n'engendre la violence qu'en l'absence d'une occasion d'être entendu différemment. C'est dans ce sens que M.-M. Bertucci (2006, p. 105-106) relève que la « violence peut [...] naître d'un trouble de la communication, liée à la discordance entre la place attribuée à l'élève et celle qu'il attend. Ces discordances conduisent à de véritables dysfonctionnements de la communication ».

Dans ce cas, le recours à la violence est soit d'employer un niveau de violence plus élevé, soit de faire disparaître ses racines. Or, cela n'est possible que si les conditions de leur dévoilement créées l'instauration d'un cadre communicationnel adéquat indispensable. Ce cadre permettra de mettre en évidence les différents à l'origine de la violence. De ce point de vue, la communication peut être pour étudiant une occasion de se libérer du mécontentement et de faire estomper sa colère, en lui assurant une reconnaissance et une considération de ces revendications. Pour M.-M. Bertucci (2006, p. 106), dans « les conflits, la situation de communication conduit l'un des partenaires, l'élève, à essayer de faire reconnaître à l'autre, l'enseignant, sa propre subjectivité, dans un rapport conflictuel, en renversant la relation complémentaire pour tenter d'instaurer une relation symétrique » (M.-M. Bertucci, 2006, p. 106). La communication concourt ainsi à renverser la tendance belliqueuse entre les parties.

Mais, l'élément de base pour une communication fructueuse est l'écoute. Cette dernière favorise la mise en accord des belligérants. Dans la théorie habermassienne de la discussion, elle est élément

introdutif de la communication entre les parties et préalable à toute discussion. C'est, dans doute, pour cette raison que dans la pensée de Jürgen Habermas, la communication renvoie à l'entente et demeure le médium de l'intercompréhension. Elle est, comme le souligne C. Bouchindhomme (2002, p. 26), « par nature entente ».

Il ne peut y avoir d'entente sans écoute. Écouter renvoie profondément à une disposition de l'esprit. Dans le contexte communicationnel, l'écoute se veut mutuelle. Elle est requise des mouvements syndicaux d'étudiants et de l'autorité publique. L'étudiant qui écoute, s'efface et s'ouvre à autre chose plus riche, plus grand et lumineux à l'image de l'éther supérieur et spirituel comme une émanation de pure énergie, une force transcendante qui nous enveloppe de sa lumière éclatante et vivifiant. Cela lui permet de comprendre les raisons susceptibles d'expliquer la non résolution des problèmes posés quant à ses conditions de formation. De même, l'écoute attentive livre au pouvoir public la délicatesse et le niveau de gravité de la situation décriée.

Ainsi, écouter c'est accepté d'être éclairé. L'éclairage annonce la lumière qui fait dissiper les facteurs ombrageux responsables des incompréhensions et de la violence. M. Heidegger note à juste titre ceci (1958, p. 312), « éclairer, c'est faire briller, libérer ce qui brille, le laisser apparaître ». L'écoute porte à l'autre ce qui peut faire paraître, masqué par les débris de la rupture de la communication ou le voile des égos renfermés. Elle est comme un catalyseur entretenant, facilitant et adoucissant les échanges entre parties. Dans ce sens, elle endigue la violence par l'instauration d'un climat de confiance mutuelle. Disposant chacun à recevoir les préoccupations de l'autre, l'écoute favorise le dialogue entre les étudiants et les autorités.

Écouter rend ainsi possible la compréhension du message annoncé par les étudiants, mais aussi des autorités. J. Habermas (2001, p. 32) le précise en ces termes : « Le dialogue est considéré comme le cas paradigmatique de la compréhension entre interlocuteurs qui s'entendent sur quelque chose ». Le dialogue chez Habermas, présupposant l'écoute, est alors un élément central de sa théorie de la communication. De ce fait, la communication implique une

écoute véritable, où les étudiants sont capables de comprendre et de prendre en compte les perspectives des autorités administratives. À partir de la disposition de l'écoute, la propension des étudiants à recourir à la violence peut être atténuée, et la violence, sous toutes ses nombreuses formes – qu'elles soient physiques, verbales ou symboliques –, peut être extirpée des milieux universitaires.

À l'évidence, l'écoute est essentielle pour contrer la violence et construire une université paisible, plus juste et égalitaire. Elle permet de faire des liens, de révéler les autres facettes des problèmes que rencontrent les étudiants. Mais, l'écoute qui est certes une condition nécessaire, n'est nullement une condition suffisante. Il faut que les parties acceptent de s'engager dans une discussion franche. L'écoute offre, alors, une médiation, un cadre de discussion pour parvenir à un accord.

3.2. La discussion, une alternative à la violence

La phase de la discussion est le moment de la confrontation des idées, des arguments. Son vecteur principal est le langage, lequel peut être oral, écrit ou gestuel. Quelle que soit sa forme utilisée, il permet de rompre avec la bestialité et de situer dans le proprement humain, c'est-à-dire l'univers de l'être communicationnel. Ainsi, à partir du langage, l'étudiant doit chercher la satisfaction et à se libérer du mécontentement et de la violence.

Dès lors, les mécontentements estudiantins peuvent être exprimés, dans le cadre de la discussion, sans aucun recours à la violence. E. Ganty (1997, p. 125) écrit, dans ce sens, que le « langage est médiation du raisonnable en tant qu'il concourt à l'effort par lequel l'homme dans sa praxis quotidienne se libère de l'insatisfaction réitérée qui l'habite ». Le langage s'avère un médium universel par excellence et est orientée vers l'entente. Il éclaire l'insatisfaction et affranchit de la colère pour permettre l'éclosion de la compréhension entre protagonistes. Pour J. Habermas (1987, p. 111),

Seul le modèle communicationnel d'action présuppose le langage comme médium d'intercompréhension non tronqué ou

locuteur et auditeur, partant de l'horizon de leur monde vécu interprété, se rapportent à quelque chose à la fois dans le monde objectif, social et subjectif, afin de négocier les définitions communes des situations.

Le langage aboutit ainsi à la discussion qui se définit comme action de discuter, d'examiner une situation en faisant preuve d'esprit critique. Cette action met les protagonistes en face et donne l'occasion de se faire comprendre. Selon Habermas, c'est un exercice qui fait appel à un échange d'arguments contradictoires ou à une confrontation d'opinions entre deux ou plusieurs interlocuteurs. Cette simple confrontation argumentative, au-delà des exigences de la théorie habermassienne de la discussion, participe à un certain niveau de pacification. La discussion, comme le fait remarquer E. Ganty (197, p. 136), « naît [alors] d'une exigence fondamentale : rendre possible la coexistence des différences à l'intérieur de toute communauté humaine ». Dans la communauté universitaire, les fractures sont provoquées par les méfiances entre les mouvements syndicaux étudiants et les pouvoirs publics.

La transformation de la situation de conflit en collaboration exige un minimum de prise en compte des exigences de l'éthique de discussion de Jürgen Habermas. Ces exigences assurent la possibilité d'une écoute qualitative, car les principes de la théorie de Habermas requièrent que la discussion soit non exclusive et non dissuasive. En d'autres termes, *a priori*, tout sujet/interlocuteur peut participer à la discussion, indépendamment de son rang social ou intellectuel, comme il peut présenter ou analyser toute idée/affirmation/argument. Ainsi, « aucune pression ou influence n'est susceptible d'exclure un sujet ou une idée ». (L. Jaffro, 2001, p. 74). Une convocation de ces règles de l'éthique de la discussion de Habermas peut permettre d'éviter le recours à la violence dans le milieu universitaire ivoirien. Car, cela met en avant la concertation et la force de l'argument plutôt que l'argument de la force.

Ainsi, l'usage des ressources cognitives oriente les parties en présence vers l'intercompréhension et favorise le consensus des

arguments. C'est le triomphe de la rationalité au service de la communication. À ce propos, J. Habermas (1987, p. 22) affirme que le :

concept de rationalité communicationnelle comporte des connotations qui renvoient finalement à l'expérience centrale de cette force sans violence du discours argumentatif qui permet de réaliser l'entente et de susciter le consensus.

Toute volonté d'éradication de la violence – en milieu universitaire ivoirien ou, de façon générale, en société – est alors dans l'obligation d'intégrer l'éthique de la discussion, l'échange et la communication. Car, « la discussion pratique se laisse concevoir comme un processus d'intercompréhension qui, d'après sa forme, assigne à tous les participants en même temps l'adoption idéale de rôle » (J. Habermas, 2013, p. 18-19).

La fin du processus de la discussion permettant de dissiper les tensions, de restaurer la confiance et faire disparaître les fractures. L'agir communicationnel crée un cadre de concertation permanent. Ce qui permet de rendre possible la coexistence à l'intérieur de la communauté, en particulier du monde universitaire. C'est, d'ailleurs, l'intérêt du dialogue qui a pour fin l'harmonie et le vivre-ensemble-et-en-paix.

E. Ganty (1987, p. 138) à raison, à ce propos, de dire que « l'exercice du dialogue se donne [...] comme telos l'exclusion de la violence ; à cet égard, le principe de la cohérence formelle du discours doit permettre de trancher, en présence d'un tiers, lorsque surgit un « différend » entre les membres de la communauté ». En finalité en vue, le milieu universitaire ivoirien a fort intérêt de faire de l'éthique de la discussion son principal levier de fonctionnement pour espérer garantir de meilleures conditions d'apprentissage.

Somme toute, pour éradiquer la violence en milieu universitaire, il est prépondérant de faire de l'éthique de la discussion son référent principal. Elle permet d'anticiper les conflits liés aux mécontentements des étudiants et de leur permettre de comprendre les contraintes de pouvoirs publiques. La discussion constitue pour la communauté universitaire un rempart essentiel

pour s'assurer un fonctionnement paisible et propice à la formation.

Conclusion

La violence rencontrée dans les espaces universitaires ivoiriens s'enracine dans les mécontentements et la colère des étudiants, du fait de leur insatisfaction devant les réponses données par les pouvoirs publics à leurs revendications. L'absence d'une satisfaction des revendications estudiantines entraîne une sorte de révolte contre l'autorité de tutelle.

La récurrence de cette violence a fini par doter les syndicats estudiantins d'un certain pouvoir. Ce pouvoir est exercé et entretenu avec le moyen par lequel il a été acquis, c'est-à-dire la violence. Ainsi, la violence en milieu universitaire ivoirien, au-delà d'être engendrée par les conditions d'apprentissage déplorables, est aussi une démonstration de force et de pouvoir.

Dans un tel contexte, c'est la qualité de la formation et la réputation de l'enseignement supérieur ivoirien qui en pâtissent. Il est alors urgent de conjurer la violence des milieux universitaires. Pour cela, il faut avant tout comprendre que la violence est le moyen d'expression d'un désir de reconnaissance sociale, lorsque d'autres possibilités ne sont pas offertes pour le faire. Car, toute violence est porteuse d'un message crypté, lequel ne peut être décrypté ou dévoilé que dans un cadre de discussion convenable.

L'éthique habermassienne de la discussion se présente comme un cadre idéal médian, de par ses principes et sa rigueur discursive, pour contenir la propension à la violence estudiantine. Créant un cadre de discussion non exclusif et non dissuasif, cette éthique communicationnelle peut permettre de sortir de cette violence en Côte d'Ivoire, vu qu'elle rassure les parties, les réconcilie et relance la confiance mutuelle. Au terme des premiers processus discursifs, elle pourrait créer un cadre permanent de concertation. Ce qui permettrait de sortir durablement l'université de la spirale de violence dans laquelle elle a été plongée depuis l'avènement du multipartisme.

Références bibliographiques

- ARENDDT Hannah, 1972, *Du mensonge à la violence, Essais de politique contemporaine*, traduction de Guy Durand, Paris, Calmann-Lévy.
- ARENDDT Hannah, 1989, *La crise de la culture, Huit exercices de pensée politique*, trad. de l'anglais Patrick Lévy, Folio. Essais.
- BERTUCCI Marie-Madeleine, 2006, « Chronique « violences verbales ». Violence à l'école : le rôle de la verbalisation des émotions », *Le français aujourd'hui*, Paris, Éditions Armand Colin, 4(155), p. 105-110.
- BOUCHIDHOMME Christian & ROCHLITZ Rainer, 1996, *Habermas, la raison, la critique*, Paris, Ed du Cerf.
- BOUCHINDHOMME Christian, 2002, *Le vocabulaire de Habermas*, Paris, Ellipses Marketing.
- BOURDIEU Pierre, 1984, *Questions de sociologie*, Paris, Ed de Minuit.
- CAMUS Albert 1951, *L'homme révolté*, Paris, Ed. Gallimard.
- CUSSET Yves, 2001, *Habermas. L'Espoir de la discussion*, Paris, Michalon.
- DADI Gnabro Ephrem, 2023, « Logiques de violences syndicales dans les universités publiques ivoiriennes : une analyse autour de la FESCI et AGEECI à l'UFHB », *Akofena*, Vol.1, n°009, p. 129-138.
- DEBARBIEUX Éric, 2009, « Pour une mobilisation scientifique autour de la violence à l'école », AZOH François-Joseph, LANOUE Éric et TCHOMHÉ Thérèse (dir.), *Éducation, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*, Paris, Éditions KARTHALA, p. 230-240.
- DIARASSOUBA Ibrahima, 2017, « Violence syndicale estudiantine dans les universités publiques de Côte d'Ivoire : perceptions et enjeux », *European Scientific Journal*, vol. 13, no 7, p. 379-398.
- DOH Fiéh Ludovic, 2007, École et violence, contribution à la critique de la régression vers la barbarie, *Le Koré Revue ivoirienne de philosophie et de culture*, (EDUCI), n 38, p. 71-89.
- ELA Jean-Marc, 1982, *Le cris de l'homme africain*, Paris, l'Harmattan.

- FREUND Julien, *Études sur Max Weber*, 1990, Paris, Droz.
- GANTY, Etienne, 1997, *Penser la modernité. Essais sur Heidegger, Habermas et Éric Weil*, Namur, Presses Universitaires de Namur.
- GUSDORF Georges, 1957, *La vertu de force*, Paris, PUF.
- HABERMAS Jürgen, 1987, *Théorie de l'agir communicationnel, rationalité et l'agir et rationalité de la société*, Tome 1, trad. Jean-Marc Ferry, Paris, Fayard. Tome 2 *Pour une critique de la raison fonctionnaliste*, Paris, Fayard.
- HABERMAS Jürgen, 2013, *Ethique de la discussion*, trad. de l'allemand par Marc Hunyadi, Paris, Ed. Cerf.
- HEIDEGGER Martin, 1958, *Essais et conférences*, trad. De l'allemand, André Préau, Paris, Gallimard.
- JAFFRO Laurent, 2001, « Habermas et le sujet de la discussion », *Dans Cités*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 2001/1(5), p. 71-85.
- KARAMOKO Abou, 2021, *État africain, violence et théorie critique. Entre les lignes*, Paris, L'Harmattan.
- KIRSCHER Gilbert, 1992, *Figures de la violence et de la modernité. Essais sur la philosophie d'Éric Weil*, Paris, PUL.
- KONE G. B. Cyrille, 2017, *Sur la maîtrise de la violence*, Paris, L'Harmattan.
- MAKOSSO Bethuel, 2006, « La crise de l'enseignement supérieur en Afrique francophone : une analyse pour les cas du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, et de la Côte d'Ivoire », *Journal of Higher Education in Africa/Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, p. 69-86.
- MICHAUD Yves, 1986, *La violence et politique, essais de politique contemporaine*, Paris, Calmann-Lévy.
- VANGA Ferdinand Adja, 2009, « La violence scolaire et extra-scolaire en Côte d'Ivoire L'action syndicale des étudiants et élèves seule en cause ? », AZOH François-Joseph, LANOUE Éric et TCHOMHÉ Thérèse (dir.), *Éducation, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*, Paris, Éditions KARTHALA, p. 99-114.

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N° 0001 – Vol.2 - Juin 2024
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-7534

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Influences des caractéristiques socio-démographiques et scolaires dans l'orientation des étudiants de l'Université Nazi BONI ... ADIOLA Belo, KI Éric Zongui, ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie | 15 |
| Analyse des mutations spatiales et environnementales dans une ville post-crise : Bouaké (Côte d'Ivoire) ... TRAORÉ Kinakpefan Michel | 45 |
| Analyse du genre dans le manuel de mathématiques CP en langue nationale de la deuxième année de l'expérimentation du curriculum du Niger ... MAHAMANE BACHIR Ibrahim, MAMANE NASSIROU Mamane | 73 |
| Critique de l'autoritarisme totalitaire du libéralisme démocratique chez John Rawls et chez Jürgen Habermas ... BERTHÉ Mamoutou, MARICO Adama | 97 |
| Environnement et développement durable : défis et perspectives ... N'TCHA N'dah Pascal | 117 |
| Autonomie et utilisation de la contraception moderne chez les femmes déplacées internes au Burkina Faso ... SAWADOGO Pengdewendé Maurice, ONADJA Yentéma, SIA Drissa, SAWADOGO Nathalie, SANGLI Gabriel, BASSINGA Gaëtan, TCHOUAKET NGUEMELEU Éric | 147 |
| Le défigement par substitution lexicale dans la presse écrite ... MANDÉ Yassia | 175 |
| Anthropologie comparée des institutions foncières Assiê kpanjangni et Tarafôlô : éléments pour une consolidation du lien social en Côte d'Ivoire ... COULIBALY Gninlnan Hervé | 195 |
| L'immortalité artificielle dans La mort de la mort de Laurent Alexandre ... BYAKGUINBO Zégou, VAÏDJIKE Dieudonné. | 217 |
| Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales ... KOUSSE Kizito Tioro | 239 |

| | |
|--|-----|
| Expériences traumatiques et stratégies d'adaptation chez des policiers au Burkina Faso ... SOUBEIGA Pinguédwindé Henri Joël, OUÉDRAOGO Aïcha Nadège, ALI Delpha, YUGBARÉ Sébastien | 277 |
| Coexistence ethnique et stratégie de maintien de la paix dans la Commune Urbaine de Kindia, République de Guinée ... SOUMAH Ibrahima Sory II, KOUROUMA Sidiki..... | 305 |
| La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire TOGOLA Tiécoura, OUATTARA Fatié | 329 |
| Convergence et continuité culturelles pour une résilience face au défi sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso ... LOUARI Yendifimba Dieudonné, OUALLY Germain..... | 367 |
| Facteurs socio-économiques et culturels d'adoption des technologies de transformation de maïs vulgarisées au Sud-Bénin ... NOUKPOZOUNKOU Missimahou Daniel, AZALOU TINGBE Emilia Mawugnon, MIDINGOYI Gnonna Soul-Kifouly | 387 |
| La popularité du nouchi en Côte d'Ivoire : voile et esthétique langagiers ... ZOU Goulou Jules..... | 425 |
| La contribution des idées de Kant à la lutte contre le terrorisme au sahel ... GUIGMA Marcel | 441 |
| Éléments pour une lecture de l'esthétique et des représentations sociales dans le conte Dida ... GNESSOTE Dago Michel | 455 |
| La protection de l'environnement et les conventions d'exploitation des ressources minières au Mali : Quelles articulations ? ... SIDIBÉ Adama Ladji..... | 475 |
| Dynamique socio-culturelle de la pratique des rites agricoles chez les Ifè d'Atakpamè au Togo du XIXe siècle au XXe siècle... DANDONOUGBO Nanbidou..... | 503 |
| Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste ... KAMETI-ATI Koku Dodzi..... | 535 |

| | |
|--|-----|
| A.V.I.O.N : « Le modèle entrepreneurial » dans Destins de clandestins de Josué GUÉBO ... WATO Pierre LIEU..... | 567 |
| Approche sociologique du vaccino-scepticisme chez les cas extrêmes au Burkina Faso ... SARIGDA Maurice..... | 587 |
| La légende Baoulé : miroir d'une esthétique littéraire et d'un leadership politique ... FANNY Yacouba..... | 605 |
| Autonomie des femmes et réalisation des intentions d'utilisation de la contraception après un an de suivi ... ZAN Lonkila Moussa, SILGA Daouda, ONADJA Yentema, BAZIÉ Fiacre, GUIELLA Georges..... | 623 |
| Sécheresses climatiques dans le Sahel nigérien : la migration comme stratégie de survie, 1900-1984 ... ABDOURHIMOU Hassane... | 645 |
| Fascination égypto-pharaonique et sens hellénique de la philosophie ... ASSEU Mafa Georges..... | 661 |
| Pour une relecture de la philosophie marxienne et nietzschéenne de la religion ... BAHJ Jean-Joel, SALIFOU Amara..... | 681 |
| Pastoralisme, orpillage et attaques des groupes terroristes dans la province du Sanmatenga au Burkina Faso ... ZONGO Tongnoma | 703 |
| Espace urbain et inégalités sociales dans Le fou de Jean-Pierre GUINGANÉ et Les voix du silence de Prosper KOMPAORÉ ... BAYALA Mamadou | 719 |
| Les facteurs explicatifs des performances des établissements privés d'enseignement post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou ... BÉOGO Joseph, KALKOUNDU W. Félix ... | 743 |
| Soutien social et consommation de substances psychoactives en milieu de travail : Étude de deux cas au sein de la police burkinabè ... DUGLI Koku, YUGBARÉ Sébastien..... | 761 |
| L'éthique de la discussion de Jürgen Habermas : une alternative à la violence en milieu universitaire ivoirien ... NIANGORAN Adjo Apolline, SORO Torna..... | 783 |